Dossier de Presse
Février 2020

# Concours des Pratiques Agro-écologiques 2020

# Agroforesterie Prairies & Parcours

©PascalXicluna / agriculture.gouv.fr

©PascalXicluna / agriculture.gouv.fr

# SOMMAIRE


Edito ..... 1

**L'AGROFORESTERIE FAIT SON ENTRÉE AU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE** ..... 2

L'arbre et la haie : des outils au services de l'agriculture ..... 3

Des Régions à l'Europe : toutes les échelles s'engagent pour réintroduire l'arbre sur l'espace agricole ..... 4

Une récompense nationale pour des agriculteurs et agricultrices inscrits dans des démarches pionnières ..... 5

**PRAIRIES ET PARCOURS : UN PRIX QUI RÉCOMPENSE DEPUIS 2014 LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES DES ÉLEVEURS SUR LEURS PRAIRIES** ..... 8

Un modèle pour les jeunes : le concours Jeunes Jurés des Pratiques Agro-écologiques ..... 9

Une façon de repenser les objectifs, vers plus d'autonomie ..... 10

Des partenaires privés qui s'engagent pour le développement des pratiques agro-écologiques ..... 11

Le comité d'orientation du Concours des Pratiques Agro-écologiques ..... 14

©PascalXicluna / agriculture.gouv.fr

# Édito

L'édition 2020 est une année doublement importante pour le Concours Général Agricole.
D'abord parce que créé en 1870, il s'agira de célébrer à l'occasion du Salon International de l'Agriculture puis en région, au cours de l'année, le 150ème anniversaire d'une démarche sans équivalent par l'ampleur du périmètre de ses sélections (animaux reproducteurs, produits, vins, jeunes en formation, pratiques agro-écologiques), comme par l'originalité d'une gouvernance qui allie l'engagement des filières professionnelles, aux garanties d'indépendance et d'équité apportées par l'Etat.
Mais cette édition est aussi l'occasion de témoigner de l'aptitude de cette institution ancrée dans le patrimoine collectif national, à évoluer sans cesse pour prendre en considération les attentes sociétales en matière de qualité des aliments, de valeurs éthiques, de conditions de production, et d'empreinte environnementale. C'est ainsi que parmi les nouveautés 2020 apparaît une quatrième famille de concours dédiée aux Pratiques Agro-écologiques.

La première pierre avait été posée dès 2014 avec l'intégration au Concours Général Agricole du concours des « Prairies Fleuries », créé quelques années plus tôt à l'initiative des Parcs nationaux de France et des Parcs naturels et régionaux de France avant d'être rejoint, dans le pilotage opérationnel, par les Chambres d'Agriculture France. En 2018, ce concours change de nom pour devenir « Concours des Pratiques Agro écologiques - Prairies et Parcours ». Plus qu'un simple changement de dénomination, il s'agit de mettre en évidence le lien entre la qualité nutritionnelle d'une alimentation des troupeaux laissant une large part à l'herbe et/ou au foin issus de prairies naturelles, avec la qualité des productions qui en résultent (produits laitiers, viande...), et le bénéfice qu'en tire la société en termes de biodiversité environnementale et plus généralement de qualité des paysages.

C'est tout naturellement que la démarche de promotion de l'agroforesterie engagée par les Chambres d'agriculture, l'Afac-Agroforesteries et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est tournée vers le Concours Général Agricole pour encourager encore plus efficacement les différentes formes d'association de l'arbre aux productions agricoles (haies, bocages, lignes, prés-vergers…), en valorisant les applications en grandes cultures, en maraîchage comme en élevage. Après une année d'expérimentation dans trois régions en 2019, l'agroforesterie peut ainsi faire son entrée pleine et entière dans le règlement CGA 2020, au sein de la nouvelle famille des Concours des Pratiques Agro-écologiques.

Encourager des modes de production soutenables et économiquement performants, réconcilier une production saine et de qualité, en répondant aux attentes légitimes de la société pour une alimentation porteuse de valeurs et respectueuse de l'environnement, tel est le « contrat social » que relèvent, pour cette édition des 150 ans, les 392 éleveurs et agriculteurs candidats, engagés dans ce Concours des Pratiques Agro-écologiques du Concours Général Agricole ainsi renforcé.

**Benoit Tarche**
**Commissaire Général du Concours Général Agricole**

# L'AGROFORESTERIE **FAIT SON ENTRÉE** AU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE EN 2020

La prise en compte de l'arbre dans les systèmes de production agricole permet de valoriser l'écosystème issu de cette association en termes économiques, sociaux et environnementaux.

Le Concours Général Agricole (CGA), qui récompense l'excellence des pratiques agro-écologiques des agriculteurs et des éleveurs, réserve donc en 2020 une place à la promotion de l'arbre en agriculture et à la reconnaissance des savoir-faire en agroforesterie des agriculteurs français. Une soixantaine d'agriculteurs de 10 régions françaises ont participé à ce nouveau concours. Après une première sélection locale, les lauréats nationaux ont été dévoilés et honorés lors du Salon International de l'Agriculture, à Paris.

La catégorie Agroforesterie du Concours des Pratiques Agro-écologiques porte des valeurs de préservation des paysages, d'amélioration de l'équilibre agro-écologique et économique des exploitations agricoles, et de reconnaissance du savoir-faire des agriculteurs.

Par ce concours, il est démontré que les exploitations mettant en oeuvre des systèmes agricoles multi-performants répondent notamment aux enjeux environnementaux actuels de lutte contre le réchauffement climatique, de préservation de la biodiversité et des paysages ruraux, de lutte contre l'érosion des sols,...

# L'arbre et la haie : des outils au service de l'agriculture

**L'agroforesterie désigne tout système de production associant l'arbre à l'agriculture (plantations en grandes cultures, haies, bocage, prés-vergers,...). En plus de leur valeur écologique, l'arbre et la haie peuvent être considérés comme un espace productif, directement et indirectement par les services qu'ils rendent à l'agriculture comme par exemple :**

### Un microclimat qui augmente les rendements des cultures

Les haies ralentissent le vent de 20 à 50 % sur une distance de 10 à 15 fois leur hauteur. Elles limitent le risque de verse. L'évapotranspiration est réduite de 25 à 30 %. L'amplitude des températures est également diminuée. La température moyenne augmente de 1 à 2° C. Bilan : le rendement global sur les parcelles est plus fort et plus régulier.

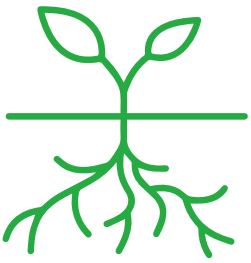

### La conservation des sols et le maintien des sols fertiles

Ce sont les haies et les talus en travers des pentes qui ralentissent les ruissellements et limitent l'érosion des sols. Les sols sont des ressources non renouvelables à l'échelle d'une vie humaine : une perte de 5 cm de sol entraîne une baisse de rendement de 15% qui atteint 75% pour une perte de 30 cm.

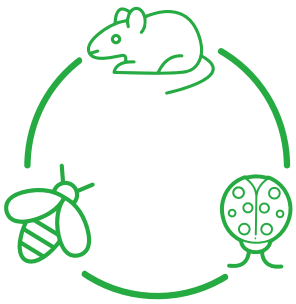

### Une biodiversité fonctionnelle : des économies de phytosanitaires

Le bocage amène un équilibre entre les espèces et régule les attaques parasitaires sur les cultures. Les prédateurs vivant dans les haies aident à contrôler les populations de ravageurs.

### Une protection pour le bétail qui participe au bien-être des animaux

Le bétail peut s'abriter du vent, du trop grand soleil, de la pluie, du froid. Les animaux au champ, s'ils sont protégés par des éléments arborés judicieusement placés, dépensent moins d'énergie à lutter contre les conditions climatiques.Ils peuvent mieux assimiler la nourriture, facilitant ainsi l'expression de leurs performances. En séparant les troupeaux, les éléments arborés diminuent les contacts et limitent les risques de contamination.

### Les économies de chauffage sur l'exploitation, un atelier de valorisation du bois de chauffage ou encore la production de bois d'œuvre

Que ce soit pour la consommation personnelle en chauffage ou en litière animale, ou par l'approvisionnement de filières bois locales, ces valorisations permettent aux agriculteurs de tirer un revenu du bois des haies. En moyenne 100 mètres linéaires de haies s'accroissent annuellement de 1 à 2 tonnes de bois.

## Des Régions à l'Europe : toutes les échelles s'engagent pour réintroduire l'arbre dans l'espace agricole

Initié par le Plan national de développement de l'agroforesterie (2015-2020), le Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie participe à la reconnaissance et à la prise en compte par les politiques publiques des pratiques agroforestières existantes, afin que les agriculteurs et les organismes au service des agriculteurs puissent développer ensemble une agriculture durable, associant performance économique et performance environnementale.

À échelle nationale, le Plan de développement de l'agroforesterie, porté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation depuis 2015, doit être renouvelé l'année prochaine. Mis en place par Stéphane Le Foll pour "développer et gérer durablement l'agroforesterie, sous toutes ses formes et sur tout le territoire français, un des leviers du projet agro-écologique pour la France", ce plan national en cinq axes place l'agroforesterie comme une solution tout autant issue de l'expérience de générations d'agriculteurs que porteuse d'avenir pour les enjeux agricoles de demain.

Par ailleurs, ces dernières années, les Régions françaises se montrent de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux et agricoles mais aussi aux réponses que l'arbre peut y apporter. Elles rivalisent désormais d'ambition quant à la construction de "plans pour l'arbre" visant à assurer une place de choix aux infrastructures arborées sur leur territoire. Les mesures prises varient en fonction des contextes paysagers et des pratiques historiques locales, mais s'accordent toutes sur le rôle de l'arbre en matière de climat, de biodiversité et de performance de l'agriculture.

©Helene Barillet

Au sein même de la Politique Agricole Commune, enfin, on est passé d'une démarche d'effacement et de destruction du bocage à une prise en compte du rôle des infrastructures agro-écologiques, dont les haies. Les haies bénéficient ainsi d'une obligation de maintien (l'arrachage est interdit, à moins que la haie ne soit replantée dans un autre espace plus adapté), bien que celle-ci soit encore trop difficilement contrôlable. Elles sont aussi un des éléments qui permettent de faire valoir ses paiements verts. Plusieurs structures oeuvrent à ce que la place de l'arbre soit encore renforcée dans la future PAC.

**QUELQUES PROGRAMMES RÉGIONAUX EN FAVEUR DE L'ARBRE :**

- Programme Breizh Bocage (Bretagne)
- Plan régional en faveur du bocage et de l'agroforesterie (Pays de la Loire)
- Plan arbre et carbone vivant (Occitanie)
- Plantation d'un million d'arbres (Région Sud), dont 200 000 hors forêt

## Une récompense nationale pour des agriculteurs et agricultrices inscrits dans des démarches pionnières

### Témoignages de quelques membres du jury national Agroforesterie :

**Philippe Noyau**

Agriculteur dans le Loir-et-Cher, membre du Bureau de l'APCA en charge des productions végétales, président du Comité d'orientation du Concours des Pratiques Agro-écologiques

*«En tant que Président du jury national, j'ai beaucoup apprécié la diversité des projets présentés, que j'ai trouvés atypiques et innovants. J'ai trouvé des dossiers très différents, intégrant l'arbre sous différentes approches. C'est l'approche globale de l'exploitation qui aborde à la fois l'arbre, la production agricole et tous ses aspects connexes, qui a guidé mes choix dans les dossiers des candidats. Les éléments arborés en agriculture ne sont pas un élément statique. Il y a une multitude de facteurs à prendre en compte. En effet, quand un agriculteur ou une agricultrice plante un arbre, il ou elle peut y passer beaucoup de temps, et pas seulement à la plantation : tout le reste, la conduite des arbres, les protections, l'élagage, le soin à apporter aux bandes enherbées…, mais aussi dans la gestion des haies bocagères, cela peut prendre beaucoup de temps de travail.*

*À échéance, ce qu'un tel concours devrait arriver à démontrer, c'est l'approche globale de l'exploitant agricole.*
*Car si les agriculteurs développent à ce stade peu de systèmes agroforestiers dans les parcelles, c'est sans doute lié au fait, en partie, qu'il n'y a pas encore d'approche économique immédiate, or il faut bien vivre de son métier en attendant que l'arbre apporte une plus-value, qu'elle soit agricole, environnementale, sociale, esthétique ou économique.*

©Afac-Agroforesteries

*Ce que je remarque dans les excellents dossiers des candidats (qui sont déjà des premiers prix au niveau de leur région), c'est que pour présenter une vision aboutie, un agriculteur ou une agricultrice doit adapter ses choix agroforestiers aux spécificités de son système agricole, et être prêt dans sa tête avant de planter. L'agriculteur sait pourquoi il plante, il écoute l'arbre et il l'élève en intégrant toutes les conséquences liées à l'implantation d'arbres nouveaux ou à la gestion d'arbres existants. Il doit donc faire le lien avec les cultures entre les lignées d'arbres ou sous les arbres.*

*Pour continuer à développer davantage les combinaisons agriculture-arbre, au niveau national, il y a besoin de suivre ces exploitations et d'observer ce qui s'y passe à terme, dans 10 ou 15 ans. Ce qui permettra d'avoir une vision globale de l'exploitation et, au niveau de la production, de constater les effets des combinaisons sous les arbres, en élevage, en grandes cultures, en arboriculture et en maraîchage… En tant que président de jury national, j'espère fortement que ce concours permettra de mettre en lumière ces pratiques et d'insuffler une grande dynamique au niveau national, en faveur des pratiques agroécologiques, et en particulier pour la place des arbres dans l'agriculture.»*

**Jacques Tassin**

Écologue, CIRAD de Montpellier
- membre du jury national
Agroforesterie

*«Je participe à ce jury pour la deuxième année consécutive. Je suis très heureux d'appuyer, à ma mesure, une démarche affermissant la reconnaissance nationale de l'agroforesterie, qui prend officiellement place dans une manifestation aussi emblématique et rayonnante que le Salon International de l'Agriculture.*

*Comme agronome devenu chercheur au Cirad, j'ai été impliqué dans plusieurs projets de mise au point de pratiques forestières en zone intertropicale. Je suis convaincu depuis longtemps de l'intérêt de tirer parti des processus du vivant en agriculture, ce que j'avais moi-même observé lorsque j'étais enfant et que j'observais le monde paysan d'alors.*
*Mais c'était, je l'ai presque dit, il y a longtemps, et d'autres modèles d'aménagement de production ont, depuis, pris le devant… Participer au jury du concours national d'agroforesterie et avoir entre les mains des dossiers témoignant d'un dynamisme agroforestier qui émerge çà et là, par-delà les difficultés et les lourdeurs, les réticences, les contraintes, observer cette foi et cette sage confiance dans le recours aux arbres, voilà qui est à mes yeux extrêmement réjouissant.*

*Le couronnement du processus, c'est de rencontrer, en chair et en os, ces hommes et ces femmes si volontaires, posés et réfléchis, humbles aventuriers, qui proposent et testent des modèles nouveaux préfigurant l'avenir des campagnes françaises. Je suis sincèrement très admiratif à leur égard, et je savoure ma chance de pouvoir les côtoyer, le temps d'une belle journée.»*

## RETROUVEZ EN ANNEXE DE CE DOSSIER DE PRESSE :

- la liste des lauréats régionaux du Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie

- la présentation des lauréats nationaux du Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie.

# PRAIRIES ET PARCOURS : UN PRIX QUI RÉCOMPENSE DEPUIS 2014 LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES DES ÉLEVEURS SUR LEURS PRAIRIES

**Le concours "Prairies et parcours" se fixe pour objectif de mettre en avant et de valoriser les pratiques des éleveurs s'appuyant sur la biodiversité pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'alimentation de leurs troupeaux. Cela revient à penser les prairies et les parcours comme des espaces de biodiversité servant à la production et inversement, démontrer que des pratiques d'élevage vertueuses participent activement à la préservation de l'équilibre agroécologique.**

Pourquoi les "Prairies et les parcours"? Ces milieux sont complémentaires et utiles à la fois pour l'agriculture et l'environnement. Ils contribuent à la qualité des produits issus de l'élevage, à la santé des troupeaux qui consomment les végétations naturelles et à une plus grande résilience des fermes qui doivent faire face au changement climatique… La biodiversité observée dans ces espaces correspond à la richesse de la flore et de la faune régionales maintenues et gérées par les agriculteurs. Flore, insectes, oiseaux, reptiles, batraciens et petits mammifères sont abondants dans ces milieux menacés à l'échelle européenne par les changements de pratiques aussi bien que par l'abandon d'exploitations.

En se déroulant dans une grande diversité de territoires à l'échelle nationale, le concours rassemble différents acteurs autour de l'enjeu commun de préservation de ces espaces en réponse aux attentes sociétales, dans un contexte d'utilisation économique de ces milieux pour les exploitations. Le concours veut notamment promouvoir la notion de résultats en lien avec les objectifs agro-écologiques. Développer des engagements de résultats avec les éleveurs est le meilleur moyen d'encourager les pratiques vertueuses. L'animation territoriale conduite par le concours permet de partager cet objectif.

Qualités environnementales, qualité des produits, voilà un outil permettant de lier ces enjeux à l'économie et à l'autonomie des fermes.
Les prairies et les parcours diversifiés présentent des atouts pour la qualité des produits, l'autonomie des élevages ou pour sécuriser les chaînes d'alimentation face aux aléas climatiques. Ces surfaces trouvent d'ailleurs une place dans tous les types d'élevages et dans tous les contextes pédoclimatiques.

La recherche d'un optimum de production dans le contexte de la ferme, plutôt qu'un maximum à tout prix, est visée, en portant un regard positif sur la biodiversité. Il s'agit de produire en mobilisant davantage les qualités écologiques des milieux et en faisant moins appel à leur artificialisation pour produire. Les agriculteurs y parviennent en raisonnant les investissements, les coûts de production ou bien encore en adoptant des stratégies pour mieux valoriser les produits de la ferme ou pour retrouver leur autonomie décisionnelle.

## UN MODÈLE POUR LES JEUNES : LE CONCOURS JEUNES JURÉS DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES.

Comme pour les 6 autres concours dédiés aux jeunes du Concours Général Agricole, le Concours des Jeunes Jurés des Pratiques Agro-écologiques a pour objectif de mettre les élèves et les étudiants en situation pré-professionnelle, en l'occurrence celle d'un jury assurant localement le rôle des experts du Concours « Prairies et Parcours ». Ce concours jeunes est ouvert à tous les établissements d'enseignement agricole publics et privés du secondaire et du supérieur. Les participations bénéficient d'une reconnaissance officielle de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en tant que parcours qualifiant.

La pluridisciplinarité des compétences à maîtriser fait de ce concours un projet pédagogique fédérateur pour les établissements. Il est un prétexte par ailleurs à la rencontre des jeunes et des éleveurs sur le terrain, pour comprendre les conditions de production et analyser les résultats obtenus.

©Patrice Fève

©Patrice Fève

## Une façon de repenser les objectifs, vers plus d'autonomie (décisionnelle, technique, alimentaire, économique)

Les éleveurs innovent sur leur ferme et ne cherchent pas forcément à reproduire un système ou des pratiques. Ils cherchent à s'adapter à la particularité de chaque contexte et progressent dans leurs objectifs et leurs pratiques. La satisfaction dans le travail est une dimension décisive dans leur motivation pour valoriser et développer la nature.

Les élevages en filière courte ou engagés dans des démarches collectives ont plus de marge de manœuvre technique et décisionnelle pour faire évoluer leur stratégie et ajuster leur conduite d'élevage. Ils sont notamment plus à même de penser leur production en centrant la réflexion sur le revenu dégagé plutôt que sur les rendements.

## ÉCHANGER N'EST PAS COPIER !

Les dynamiques collectives comme le Concours des Pratiques Agro-écologiques aident les éleveurs à valoriser les milieux naturels. Le dialogue professionnel entre pairs et l'observation permettent de diffuser les savoir-faire techniques et partager les résultats technico-économiques.
L'entretien des prairies et des parcours contribue globalement à l'attractivité et aux attentes environnementales du territoire. Des partenariats et projets collectifs s'organisent autour de la valorisation des produits, de la gestion de l'eau, de la biodiversité, de l'ouverture des paysages, de la limitation des risques (incendies, avalanche, etc.), du maintien du patrimoine, etc.

### RETROUVEZ EN ANNEXE DE CE DOSSIER DE PRESSE :

- la liste des lauréats régionaux du Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours

- la présentation des lauréats nationaux du Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours

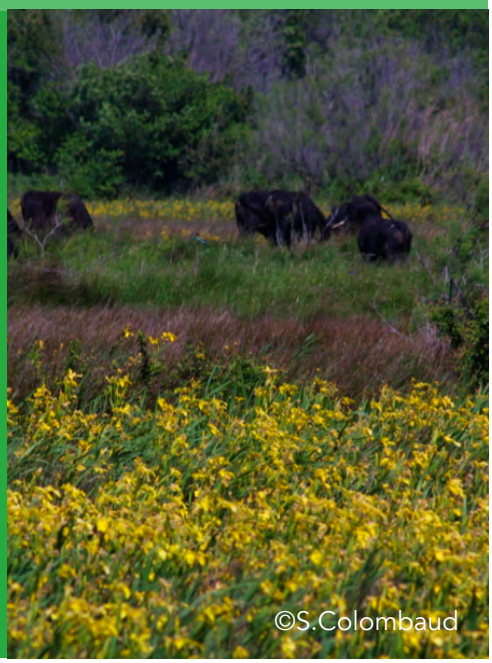

©S.Colombaud

# DES PARTENAIRES PRIVÉS QUI S'ENGAGENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

FONDATION YVES ROCHER

**Claude Fromageot**

Fondation Yves Rocher - Partenaire du Concours Agroforesterie

*Nos représentations sociales des espaces naturels se sont clivées dès le haut Moyen-Âge entre espace forestier et espace cultivé. En tous cas la modernité a fait de nos espaces cultivés de grands champs délimités et « vidés » de tout ce qui n'est pas productif.*

*L'engagement de la Fondation pour la biodiversité depuis 30 ans vise à penser différemment le futur de nos espaces et paysages. Inspirés à la fois par les scientifiques de l'agronomie, de l'ethnologie, de la sociologie, de l'économie, mais aussi par les expériences agroforestières dans les différents grands systèmes paysagers sur les différents continents, nous cherchons à replacer l'arbre comme un contributeur global de la qualité de la vie, de la performance agro-économique.*

*C'est pourquoi l'engagement de la Fondation Yves Rocher aux côtés du Concours Général Agricole pour la reconnaissance des parcours agroforestiers est essentielle. C'est un soutien fondamental pour que soit dit et propagé en quoi les pratiques agroforestières sont magnifiquement utiles aux acteurs du territoire, quelles que soient nos régions.*

La Boulangère Bio

**Pascal Pubert**

La Boulangère Bio - Partenaire du concours Agroforesterie

*Nous sommes très heureux de soutenir la catégorie « Agroforesterie » du Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques. En tant que fabricant français de pains et viennoiseries, nous nous devons de soutenir et valoriser les filières agricoles françaises, qui représentent une part importante de nos fournisseurs de matières premières. Cette initiative permet de mettre en valeur et faire connaître les pratiques agro-écologiques d'agroforesterie auprès des agriculteurs et même au-delà. Nos sols et la biodiversité ne pourront que mieux se porter.*

## Jean-Marc Lévèque

Vrai - Partenaire du concours Agroforesterie

*L'entreprise Triballat-Noyal et le Concours Général Agricole se connaissent bien depuis fort longtemps et notamment sur la valorisation de la qualité gustative des produits. Fromages, beurre, etc. Pour l'anecdote, cette reconnaissance officielle ou médaille a été décernée pour la première fois sur un produit bio en 1995 et… c'était une crème fraîche de Normandie portant la marque Vrai. Cette mini-révolution « politique » dans le contexte de l'époque fut surtout une belle reconnaissance qui a fait chaud au cœur des éleveurs et des ateliers. La nouvelle mutation du Concours Général Agricole 2020 sur le mode de production agro-écologique intégrant notamment les enjeux climat et biodiversité est une bonne nouvelle. Cette évolution est très symbolique du nécessaire changement des pratiques agricoles françaises d'où le soutien de la marque Vrai via son programme agroforesterie piloté par le réseau Afac-Agroforesteries. En chemin pour une nouvelle aventure.*

## Pierre-Louis Archimbaud

Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt - Partenaire du concours Agroforesterie

*Implanté au cœur des Deux-Sèvres, notre Fonds soutient depuis sa création des projets territoriaux innovants, dans une perspective de réconciliation des enjeux sociaux, économiques et écologiques de long terme. En mettant à l'honneur des agriculteurs multi-performants au regard des enjeux environnementaux actuels, la catégorie Agroforesterie du Concours des Pratiques Agro-écologiques entre en parfaite résonnance avec les priorités du Fonds Archimbaud. Nous sommes particulièrement heureux de contribuer à la mise en lumière de cette superbe capacité que possède l'arbre agroforestier à assumer une multiplicité de fonctions tout en prodiguant toute au long de sa vie de nombreuses et précieuses ressources.*

## Laura Marchal

Groupe Accor - Partenaire du concours Agroforesterie

*Chez Accor, nous nous employons à agir pour une « hospitalité positive », tant envers la planète qu'auprès des communautés locales, et nous sommes engagés depuis 2009 dans un vaste programme d'agroforesterie à travers le monde. Il s'agit d'un enjeu clé étant donné notre forte activité de restauration. Avec Plant for the Planet, nous avons déjà planté plus de 7 millions d'arbres dans 28 pays. Le Groupe a également initié en 2016 le Concours Agriculteurs d'Avenir, premier concours français pour l'agroforesterie consistant en un appel à projets auprès de fermiers engagés dans des démarches plus respectueuses de l'environnement. Notre soutien au Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie était une évidence pour renforcer encore notre engagement en faveur de la transition vers une agriculture plus écologique.*

**Jean-François Lesigne**

RTE - Partenaire du concours Prairies et Parcours

*En charge de la continuité de l'alimentation électrique en France, au cœur du système électrique européen, Réseau de Transport d'Électricité (RTE) est un acteur déterminant de la transition énergétique et participe, dans le cadre de ses missions de service public, à l'aménagement équilibré du territoire. La préservation des milieux naturels, de la biodiversité et des paysages constitue le premier axe de la politique environnementale de RTE. Avec 90% de ses installations situées en pleine nature ou en milieu agricole, RTE veille à l'intégration de ses ouvrages et de ses activités dans l'environnement et met en œuvre des mesures en faveur de la biodiversité, tel que le développement de corridors verts sous ses lignes. Pour atteindre cette ambition, RTE s'appuie sur des partenariats forts, engagés dans la durée, pour co-construire des solutions d'avenir avec l'ensemble de ses parties prenantes. C'est pourquoi RTE est partenaire de la Fédération des Parcs naturels régionaux depuis bientôt 10 ans et soutient le Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours depuis sa création.*

**Gilles Psalmon**

Confédération Nationale de l'élevage (CNE) - Partenaire du concours Prairies et Parcours

*La Confédération Nationale de l'élevage (CNE) est l'association qui fédère les organisations professionnelles syndicales, techniques et coopératives de l'élevage de ruminants lait et viande. Elle a pour objet de défendre les intérêts de l'élevage de ruminants (bovins, ovins et caprins) en permettant la concertation entre ses membres sur la politique et l'organisation de l'élevage. Ainsi la CNE met en œuvre et finance des projets collectifs tels que l'amélioration génétique, l'analyse économique de l'élevage, ses perspectives, la recherche appliquée et les outils de conseil en élevage, les bonnes pratiques de l'élevage, ses réponses aux enjeux sociétaux, ainsi que des actions pour l'attractivité et le renouvellement du métier d'éleveur.*

**Pierre Billet**

GRT Gaz - Partenaire du concours Prairies et Parcours

*GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz et un expert mondial des systèmes gaziers. Avec 3 000 collaborateurs, GRTgaz commercialise des capacités de transport et assure des missions de service public pour garantir la continuité d'alimentation des consommateurs en gaz (distributions publiques, industriels, centrales de production d'électricité). Acteur de la transition écologique, GRTgaz investit également dans des solutions innovantes pour contribuer au développement des gaz renouvelables dans les territoires.*

*En France, GRTgaz exploite plus de 32 500 km de canalisations enterrées et 26 stations de compression. L'empreinte de notre activité est donc logiquement au cœur de notre stratégie. Depuis sa création en 2009, GRTgaz est un partenaire fidèle du Concours des Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours, symbole de notre attachement à la préservation de la biodiversité locale et à la qualité de nos relations avec le monde agricole.*

*Retrouvez-nous sur grtgaz.com, energiedespossibles.fr, @GRTgaz, Instagram et Facebook*

# LE COMITÉ D'ORIENTATION DU CONCOURS DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

## Chambres d'agriculture France (APCA):

L'APCA représente le réseau des 102 Chambres d'agriculture dont elle a vocation à défendre les intérêts collectifs auprès des instances nationales et internationales. Le réseau des Chambres d'agriculture est un interlocuteur privilégié des instances publiques et représente les intérêts du monde agricole. Il contribue activement au développement agricole. Cette double mission se déploie dans le champ économique, social et environnemental. En coordonnant les concours "Prairies & parcours" et "Agroforesterie" avec le Concours Général Agricole, l'APCA s'engage dans les pratiques agro-écologiques.

contact: Iris Roze, iris.roze@apca.chambagri.fr

## L'Office français de la biodiversité (OFB):

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'OFB exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion et animation des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer. L'OFB accompagne la transition agroécologique pour reconquérir la biodiversité.

L'OFB s'investit sur les prairies fleuries, espaces agricoles riches en biodiversité : expertise botanique et connaissance, suivi national (observatoire), pôle bocage, contribution au concours général...

Les prairies fleuries, résultat des pratiques des éleveurs, témoignent qu'agriculture et biodiversité, c'est un parcours gagnant-gagnant !

personnes-contact : veronique.boussou@ofb.gouv.fr
et philippe.dupont@ofb.gouv.fr

## La Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF) :

Le concours "Prairies et Parcours" du Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques est né en 2007-2008 dans deux territoires de Parcs naturels régionaux : le PNR Massif des Bauges et le PNR Haut-Jura. Il est né d'une collaboration entre ces deux parcs et des chercheurs de l'Inrae, qui s'étaient eux-mêmes inspirés d'une expérience allemande. Le réseau des PNR est heureux de voir que ce concours a pris une dimension nationale au fil du temps et qu'il s'inscrit aujourd'hui dans le Concours Général Agricole ! Le réseau des PNR reste très impliqué dans le concours puisque 35 PNR ont, au moins une année, organisé ce Concours des Pratiques Agro-écologiques sur les « prairies et parcours ». Certains l'organisent depuis 10 ans ! Les 54 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4400 communes, 4,1 millions d'habitants et 9,3 millions d'hectares, soit 15% du territoire, répartis dans 15 régions. Plus de 2200 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux. Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 www.parcs-naturels-regionaux.fr

## L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAe)

créé en 2020 par fusion de l'INRA et de l'IRSTEA, est un Établissement public à caractère scientifique et technologique, sous la double tutelle du ministère chargé de la Recherche et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Premier institut de recherche agronomique en Europe et deuxième dans le monde en nombre de publications, l'INRAe mène des recherches finalisées pour une alimentation saine et de qualité, pour une agriculture durable et de qualité et pour un environnement préservé et valorisé.

Depuis 2007, l'INRA est membre fondateur et partenaire scientifique du concours expérimental des « Prairies Fleuries », récompensant les éleveurs dont les prairies et parcours présentent le meilleur équilibre agro-écologique. Celui-ci a pavé la voie au Concours Général Agricole des Pratiques agro-écologiques.

**L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)** est un établissement public administratif, doté de la personnalité civile, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'INAO est chargé de la mise en œuvre de la politique française relative aux signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine des produits agricoles et agroalimentaires : Appellation d'origine contrôlée (AOC), Appellation d'origine protégée (AOP), Indication géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), Label rouge (LR) et agriculture biologique (AB). Fort de son expertise forgée depuis plus de 80 ans, l'INAO assure la reconnaissance et la protection des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) des produits agricoles, agroalimentaires et forestiers.

## SCOPELA

Créée en janvier 2011, SCOPELA est une coopérative de "conseil, formation, étude et recherche" qui vise à accompagner les acteurs de l'élevage et de l'environnement pour mieux valoriser les qualités écologiques des végétations semi-naturelles dans la production agricole. Scopela coordonne depuis janvier 2013 le réseau PATUR'AJUSTE, en collaboration avec des éleveurs, des techniciens, des enseignants et des chercheurs de l'INRA, qui contribue à résoudre les difficultés rencontrées par les acteurs de l'élevage et du développement rural pour accompagner localement la transition vers des modes d'élevage productifs mieux assis sur des processus écologiques, moins tournés vers l'artificialisation des surfaces et plus basés sur la valorisation des savoir-faire des éleveurs.
SCOPELA est partenaire du Concours Prairies et Parcours depuis son origine et a notamment été chargé avec l'INRA d'établir les critères de notation des parcelles. Scopela assure la formation des jurys locaux ainsi que celle des enseignants qui accompagnent les jurys jeunes.

## Afac-Agroforesteries

L'Association française arbres champêtres et agroforesteries (Afac-Agroforesteries) réunit et représente représente 200 structures oeuvrant en faveur des arbres et haies champêtres, et de l'agroforesterie sous toutes ses formes. Elle vise à en assurer la valorisation et le développement en direction de tous les acteurs et tous les publics par les entrées techniques, scientifiques, juridiques, administratives et culturelles.
L'Afac-Agroforesteries se mobilise pour répondre à trois problématiques majeures :
- Maintenir des paysages bocagers durables et fonctionnels et stopper la disparition des haies ;
- Déployer de nouvelles infrastructures arborées en augmentant très significativement les plantations ;
- Redonner une valeur économique et socio-culturelle à la haie ;

Le Concours des Pratiques Agro-écologiques – Agroforesterie s'inscrit dans le cadre de ses objectifs d'accompagnement des pratiques des agriculteurs et de valorisation des services écosystémiques rendus à la société par l'arbre champêtre.

Contact : fanny.berlingen@afac-agroforesteries.fr - 06.81.19.65.61

Le **Concours Général Agricole (CGA)** est propriétaire du concours des Pratiques Agro-écologiques.
Le **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** et le **Ministère de la Transition Écologique et Solidaire** sont membres de droit du Comité d'orientation et soutiennent le Concours des Pratiques Agro-écologiques. Le Commissaire principal du Concours est un.e représentant.e du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

**Les contacts médias**

AGENCE TERRE MAJEURE
Sophie FREDERIC
Tél. 06 20 34 12 16
s.frederic@terremajeure.com

## Pour aller plus loin :

**Le site internet du Concours :**
https://www.concours-general-agricole.fr

**Le site internet du réseau national RMT Agroforesteries:**
https://www.rmt-agroforesteries.fr/fr/

**Le site internet du réseau Pâtur'Ajuste,**
pour trouver des ressources pour mieux valoriser les milieux naturels dans la production en élevage:
http://www.paturajuste.fr

## Les contacts :

prairies@concours-general-agricole.fr
agroforesterie@concours-general-agricole.fr